

CHÈRE POPULATION POINTOISE, CHERS CONCITOYENS,

Il y a tout juste 10 mois, à l'occasion des élections municipales et communautaires de mars 2020, vous avez décidé de tourner une page de l'histoire politique de notre ville en en confiant à une nouvelle majorité "L'unité pour le changement", née de la fusion des listes "Oxygène 2020" conduite par Harry DURIMEL et "Annou Doubout Pou LAPWENT!" menée par Tania GALVANI, la gestion de Pointe à Pitre. Depuis notre arrivée en responsabilité, nous sommes à la tâche pour faire face à toutes sortes d'urgences et notamment sanitaire avec la crise de la Covid-19.

Nous pouvons être fiers de nos équipes qui avec motivation, sens du devoir ont assuré la continuité du service public. Les solidarités déployées nous ont permis de mieux nous connaître, de partager entre administrés, élus, employés territoriaux des moments forts, d'apporter une aide concrète aux pointois et notamment aux personnes âgées et isolées. De renouer avec un véritable esprit d'équipe et surtout de redonner tout son sens à notre action.

Vous le savez tous, nous avons trouvé une ville en quasi faillite et à l'arrêt. Nous n'avons pas voulu fuir nos responsabilités. Les premières mesures que nous avons prises ont permis de juguler l'hémorragie financière, de réussir à bénéficier du soutien financier exceptionnel de l'État au moyen d'un contrat d'accompagnement de redressement financier par la confiance inspirée du soutien de l'Etat tout en rassurant les agents de la collectivité de notre volonté de ne pratiquer aucune chasse aux sorcières.

Dans l'incapacité financière de proposer une restauration scolaire à nos chers petits Pointois à la rentrée de septembre 2020, notre municipalité a réussi à obtenir le soutien de l'ensemble des collectivités : Conseil Régional, Conseil Départemental, Caf mais aussi des partenaires du monde économique, pour accompagner les familles les plus en difficulté.

Nous avons engagé la réconciliation des citoyens Pointois avec la chose publique, en instaurant la démocratie participative comme marqueur de la gouvernance municipale, en proposant des groupes de paroles dans les quartiers, en encourageant, en facilitant la prise d'initiatives pour l'embellissement et le nettoyage. L'opération d'embellissement de notre ville **"ANNOU MÈT LAPWENT BÈL!"** ainsi née a connu un succès retentissant.

Nous avons entamé le rapprochement de notre administration municipale avec la population en décentralisant les services de la ville dans les quartiers avec la réalisation de l'opération "1 Mois 1 Quartier". Cette opération a connu un vif succès dans les Faubourgs et les rues adjacentes, à Massabielle, Henri IV et Bergevin.

Avec l'aide du Conseil Régional, nous améliorons la circulation sur les routes de Pointe-à-Pitre grâce à la réfection des voiries.

Jamais une équipe municipale en si peu de temps n'avait déployé autant d'énergie pour intervenir sur tous les fronts en 10 mois de mandature et chacun s'accorde à le reconnaître.

Dans le domaine de l'action sociale et de la solidarité, nous avons élaboré notre projet social de territoire et avons signé un accord-cadre politique avec la Caf pour organiser concrètement son offre de services sur notre ville. Cette convention territoriale globale va nous permettre de créer le 2º centre social de la Guadeloupe avec une palette de services destinés aux familles, un relais assistante maternelle, un lieu parents-enfants, des actions de parentalité, des accueils de loisirs, le développement de l'aide à domicile. Ce centre social est en cours de construction, son ouverture est prévue d'ici la fin de l'année 2021.

Nous installerons également un guichet unique dans le cadre du dispositif d'une Maison "France Services", afin de proposer en un seul lieu aux administrés, des permanences de la Caf, de la Sécurité Sociale, du Trésor Public, de la Poste, pour un meilleur accompagnement dans leurs démarches administratives.

Enfin, la ville a récemment signé une convention avec Pôle emploi pour une prise en compte de la situation sociale

de nos publics demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA, par le biais de la diffusion des offres d'emploi et de formations sur une plateforme numérique.

Soyez-en sûr, nous agirons demain dans le cadre départemental avec le même état d'esprit, le même sens de la concertation et des responsabilités, et surtout la même énergie.

Si nous avons pu agir au niveau municipal avec autant d'efficacité, c'est grâce à notre amour et notre ambition pour notre ville.

Aujourd'hui pour aller plus loin, il nous faut compter sur une réelle synergie entre les élus de la majorité municipale et le binôme de conseillers départementaux qui vont représenter la Ville au Conseil Départemental.

Depuis 2015, Pointe-à-Pitre est une ville-canton. Cela signifie que l'élection se déroule sur la totalité du territoire, avec un binôme composé à parité d'un homme et d'une femme titulaires, accompagnés de deux remplaçants.

Tout l'enjeu de ces élections départementales est d'amplifier le travail commencé par l'équipe municipale et son maire Harry DURIMEL, en permettant à la ville d'avoir deux représentants en plein accord avec le maire. Il s'agit de Tania GALVANI, avocate, 1er adjoint au Maire en charge des ressources humaines, de la politique du logement et de l'habitat et du point d'accès au droit et de Henry ANGELIQUE, Proviseur de lycée, 4e adjoint au Maire en charge des affaires scolaires et de toutes les affaires de sécurité.

Ils sont accompagnés de deux remplaçants, Marie Hélène SALOMON, 7º adjointe au Maire, ex-directrice d'agence de la Caisse Générale de Sécurité Sociale de la GUADE-LOUPE, en charge de la solidarité, de la famille et des personnes âgées et du Conseil des droits et devoirs des familles et Francis LUDGER, ancien directeur de la Maison de la Citoyenneté, cadre territorial, expert en politiques publiques de l'insertion, de la solidarité et de la cohésion sociale. Tous les quatre forment ce quatuor investi par le Maire, dont la ville a tant besoin pour poursuivre le chantier de la transformation sociale entamé depuis juillet 2020.

LES PRIORITÉS DE CETTE ÉQUIPE SERONT :

- De proposer et de développer les mesures pour lutter contre la pauvreté et la précarité sur notre territoire en travaillant avec l'ensemble des acteurs sociaux du Département, de la Caf et de l'État et ainsi amplifier l'action de solidarité sur le territoire.
- D'accompagner les associations pour la création d'espaces de vie sociale dans les quartiers de Bergevin, de Mortenol, de Chemin- neuf, en cours de labellisation.
- De susciter la création d'entreprises dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et d'associations d'insertion par l'activité économique pour répondre aux besoins d'emplois.

- D'intégrer la nature en ville en proposant un appel à projets
- D'assurer une présence régulière dans les quartiers grâce au programme des médiateurs sociaux, et ce afin de conforter le lien social sur le territoire.
- De favoriser la création d'espaces coworking et de projets tiers-lieux dans la ville.
- D'améliorer le confort des logements sur le territoire dans le cadre de la rénovation urbaine pour les personnes âgées, en favorisant la création de logements inclusifs par la réalisation de résidences autonomie seniors dans le cadre des programmes de logements neufs.
- De favoriser le déplacement des personnes âgées et à mobilité réduite par la signature de convention avec les transports.
- Sur le plan culturel, de continuer à faire l'inventaire de notre patrimoine matériel et immatériel, pour préserver notre label de ville d'ART et de D'HISTOIRE.
- De continuer à développer la pratique artistique et sportive dans nos écoles.
- De mettre en place un "challenge lecture" annuel et ouvrir la ville et les quartiers à des pratiques culturelles et sportives de rue.
- D'initier dans le cadre de la transition écologique une maison du vélo pour favoriser l'amour de la petite reine et développer le plan vélo de la ville afin de lutter contre l'engorgement de nos rues.

CHÈRE POPULATION, LA VILLE DE POINTE-À-PITRE EST DE RETOUR. LE NOMBRE DE SOLLICITATIONS ET DE PROPOSITIONS DE PROJETS DE COMMERCES ET D'ENTREPRISES TÉMOIGNE DE LA CONFIANCE RETROUVÉE DANS LA CAPACITÉ DE NOTRE VILLE À REDEVENIR UNE VILLE PHARE.

DONNEZ-NOUS LES MOYENS D'AMPLIFIER CE TRAVAIL COMMENCÉ EN JUILLET 2020.

ENSEMBLE, POURSUIVONS LE CHANGEMENT DE NOTRE VILLE !!!

ANSANM ANSANM, ANNOU KONTINYĒ DETÒTYĒ LAPWENT!

TANIA GALVANI

TITULAIRE

HENRY ANGÉLIQUE

TITULAIRE

MARIE HÉLÈNE SALOMON

REMPLAÇANTE

FRANCIS LUDGER

REMPLAÇANT

PATRICE RÉGIS CRÉATIONS - 2021